

CONTRAT D'ENGAGEMENT RECIPROQUE

COACH PRATICIEN – CLIENT



Le présent contrat est conclu entre Frédéric GIDRON, exerçant en tant que praticien en Reiki et coaching en Psychologie Positive, ci-après dénommé, « le Praticien », et _____, ci-après dénommé(e) « le Client ».

1

Ce contrat a pour objectif de définir les engagements réciproques entre les parties dans le cadre des séances de Reiki et/ou de coaching en Psychologie Positive proposées par le Praticien. Il vise à établir une relation de confiance et de collaboration, favorisant l'atteinte des objectifs fixés par le Client.

Article 1 : Objet du Contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités des prestations fournies par le Praticien au Client, comprenant :

☐ **SEANCES DE REIKI** : Le praticien pratique le Reiki Usui Ryoho discipline spirituelle et une méthode d'accompagnement sur la voie guérison énergétique d'origine japonaise, développée par Mikao Usui au début du XXe siècle. Une séance de Reiki doit se dérouler dans un environnement calme et relaxant. Le receveur, restant habillé, est confortablement installé, allongé sur une table de massage ou assis sur une chaise. Le praticien appose ou pose ses mains légèrement sur différentes parties du corps du receveur, en suivant un protocole spécifique ou en laissant l'énergie universelle ressenties le guider. Les positions des mains peuvent inclure la tête, le visage, le thorax, l'abdomen, le dos et les membres. Pendant la séance, le receveur peut ressentir différentes sensations, telles que de la chaleur, des picotements, des vibrations ou une profonde relaxation. Certaines personnes ne ressentent rien de particulier, mais cela ne signifie pas que l'énergie ne circule pas.

Objectifs d'une séance de Reiki Usui Ryoho :

Les objectifs d'une séance de Reiki peuvent être multiples :

- **Réduction du stress et de l'anxiété** : Le Reiki favorise la relaxation profonde et aide à calmer le mental.
- **Soulagement des douleurs physiques** : Le Reiki peut aider à atténuer les douleurs chroniques ou aiguës en favorisant la détente musculaire et en stimulant les processus naturels de guérison.
- **Amélioration du sommeil** : Le Reiki peut contribuer à améliorer la qualité du sommeil en favorisant la relaxation et en apaisant le système nerveux.
- **Renforcement du système immunitaire** : En rééquilibrant l'énergie vitale, le Reiki peut renforcer les défenses naturelles de l'organisme.
- **Développement personnel et spirituel** : Le Reiki peut favoriser la prise de conscience de soi, l'harmonie intérieure et l'ouverture spirituelle.
- **Accompagnement lors de traitements médicaux** : Le Reiki peut être utilisé en complément de traitements médicaux conventionnels pour en renforcer les effets et améliorer le bien-être général.

Une séance dure en général entre **45 minutes à 1 heure**.

☐ **SEANCES DE COACHING EN PSYCHOLOGIE POSITIVE** : Le coaching en psychologie positive est une approche d'accompagnement qui vise à optimiser le bien-être et l'épanouissement des individus en s'appuyant sur leurs forces,

leurs ressources et leurs émotions positives. Contrairement à la psychologie traditionnelle qui se concentre souvent sur les problèmes et les pathologies, la psychologie positive met l'accent sur ce qui fonctionne bien chez les personnes et sur les moyens de cultiver le bonheur, la résilience et le plein potentiel.

Principes fondamentaux du coaching en psychologie positive :

- **Orientation vers les solutions et les forces** : Le coaching en psychologie positive se concentre sur les solutions possibles et les forces du client plutôt que sur les problèmes et les faiblesses.
- **Cultiver les émotions positives** : Il encourage le développement d'émotions positives telles que la joie, la gratitude, l'espoir et l'optimisme, qui ont des effets bénéfiques sur le bien-être physique et mental.
- **Développement des forces de caractère** : Il aide les individus à identifier et à utiliser leurs forces de caractère innées pour atteindre leurs objectifs et s'épanouir.
- **Recherche de sens et d'engagement** : Il encourage la recherche d'un sens à sa vie et l'engagement dans des activités valorisantes.
- **Promotion du bien-être subjectif** : Il vise à améliorer la satisfaction de la vie, le bonheur et le bien-être général.

2

Déroulement d'une séance de coaching en psychologie positive :

Une séance de coaching en psychologie positive se déroule généralement en plusieurs étapes :

1. **Clarification des objectifs** : Le coach et le client définissent ensemble les objectifs que le client souhaite atteindre. Ces objectifs peuvent concerner différents domaines de la vie, tels que la vie personnelle, professionnelle, relationnelle ou spirituelle.
2. **Exploration des forces et des ressources** : Le coach aide le client à identifier ses forces de caractère, ses talents, ses ressources et ses expériences positives passées.
3. **Mise en place d'un plan d'action** : Le coach et le client élaborent un plan d'action concret et réalisable pour atteindre les objectifs fixés. Ce plan peut inclure des exercices, des techniques et des stratégies spécifiques.
4. **Suivi et évaluation** : Le coach assure un suivi régulier des progrès du client et ajuste le plan d'action si nécessaire. Il encourage également le client à évaluer ses progrès et à célébrer ses succès.

Les séances peuvent se dérouler en face à face, par téléphone ou en visioconférence. La durée et la fréquence des séances sont adaptées aux besoins et aux objectifs du client.

Une séance dure en général entre **1 minutes à 1h30 pour la première séance de Bilan.**

Objectifs d'une séance de coaching en psychologie positive :

Les objectifs d'une séance de coaching en psychologie positive peuvent être variés :

- **Amélioration du bien-être et de la qualité de vie** : Le coaching vise à augmenter le niveau de bonheur, de satisfaction et d'épanouissement du client.
- **Développement de la confiance en soi et de l'estime de soi** : Il aide le client à renforcer sa confiance en ses capacités et à développer une image positive de lui-même.
- **Gestion du stress et des émotions** : Il fournit des outils et des techniques pour mieux gérer le stress, les émotions négatives et les difficultés.
- **Développement de la résilience** : Il aide le client à développer sa capacité à faire face aux difficultés et à rebondir après des épreuves.
- **Atteinte d'objectifs personnels et professionnels** : Il accompagne le client dans la réalisation de ses objectifs en s'appuyant sur ses forces et ses ressources.
- **Amélioration des relations interpersonnelles** : Il aide le client à développer des relations positives et épanouissantes avec les autres.
- **Recherche de sens et d'épanouissement personnel** : Il encourage le client à trouver un sens à sa vie et à s'engager dans des activités qui le passionnent.



Les séances peuvent être combinées ou proposées séparément, selon les besoins et les objectifs du Client, en accord avec le Praticien.

Article 2 - Engagements du Praticien

Le Praticien s'engage à :

- Fournir des prestations de qualité, dans le respect des règles déontologiques et éthiques de sa profession.
- Accueillir le Client avec bienveillance, écoute et respect, en garantissant la confidentialité des informations échangées.
- Adapter les séances aux besoins et aux objectifs spécifiques du Client, en proposant un accompagnement personnalisé.
- Informer clairement le Client sur le déroulement des séances, les techniques utilisées et les bénéfices attendus.
- Maintenir un cadre professionnel et sécurisant pour le Client.
- A certifier qu'il a souscrit une assurance « Responsabilité Civile Professionnelle chez ORUS sous le n° de contrat N°RCPH278365971

3

Article 3 - Engagements du Client

Le Client s'engage à :

- Participer volontairement, activement aux séances et à s'investir dans le processus d'accompagnement.
- Informer le Praticien de toute condition physique ou psychologique pouvant influencer le déroulement des séances.
- Respecter les rendez-vous fixés et à prévenir le Praticien en cas d'empêchement au moins 48 heures à l'avance. Tout rendez-vous non annulé dans ce délai pourra être facturé.
- Régler les honoraires convenus selon les modalités définies à l'article 4.
- Adopter une attitude respectueuse envers le Praticien.

Article 3 - Commande

La commande peut être effectuée :

- En ligne : via le site internet du Prestataire (si applicable).
- Par téléphone : en contactant directement le Prestataire.
- Par email : en adressant une demande écrite au Prestataire.

La commande est considérée comme ferme et définitive après réception du paiement (ou de l'acompte convenu) par le Prestataire et confirmation écrite de sa part.

Article 4 – Contenu détaillé de la Prestation

Article 5 - Tarifs et Modalités de Paiement

Les tarifs des prestations sont indiqués en euros (€) et sont consultables sur le site internet du Prestataire ou communiqués sur devis. Les prix peuvent être sujets à révision. Les prix applicables sont ceux en vigueur au moment de la commande. Il est rappelé que KAIZEN EVOLUTION – FG n'est pas assujetti à la TVA.



Siège Administratif : 16 Rue Manon des Sources – l'orée du parc – 13800 ISTRES
N° SIREN : 938 248 952 00013 – Contrat Responsabilité Civile professionnelle ORUS N°RCPH278365971
Tél : 06.10.21.63.01 - Email : fgcoachingpsypositive13@gmail.com

Paraphes

1. Tarifs conclus pour la prestation :

- Le tarif des séances est de _____ € par séance de _____.
- Le tarif du forfait retenu est de _____ € pour _____ séances.

2. Les modalités de paiement sont les suivantes :

- ☐ Paiement en ligne : par carte bancaire via une plateforme sécurisée (si applicable).
- ☐ Virement bancaire : sur le compte bancaire du Prestataire dont les coordonnées seront communiquées.
- ☐ Espèces : (uniquement pour les séances en présentiel, sur accord préalable).

Un acompte de 30 % sera demandé lors de la commande, le solde étant payable avant la prestation, selon les modalités convenues entre les parties.

L'acompte versé à la signature du présent contrat sera de _____ €. Il sera déduit du montant total de la prestation.

4

Une facture sera établie et remis au client en fin de prestation.

Article 6 - Durée du Contrat

Le présent contrat est conclu sur la période du _____ au _____. Il peut être résilié, à tout moment, par l'une ou l'autre des parties, par notification écrite.

Article 7 - Annulation et Report

- **Annulation par le Client** : Pour les séances individuelles : toute annulation doit être notifiée au moins 48 heures à l'avance. À défaut, la séance sera due.
- **Pour les conférences, ateliers et formations** : Les conditions d'annulation sont spécifiées sur le support de communication de l'événement ou sur devis. Des frais d'annulation peuvent s'appliquer.
- **Annulation par le Prestataire** : En cas de force majeure, le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de reporter une prestation. Dans ce cas, le Client sera remboursé des sommes déjà versées ou se verra proposer une date alternative.

Article 8 - Confidentialité et non substitution à l'avis médical

Le Praticien s'engage à respecter la confidentialité des informations personnelles et des échanges avec le Client, conformément à la charte de Valeurs, et aux règles éthique et déontologiques de sa profession.

Il est précisé que les séances de Reiki et de coaching en Psychologie Positive ne se substituent en aucun cas à un traitement médical ou psychologique. Le Praticien n'est pas un professionnel de santé et ne pose aucun diagnostic.

Article 9 - Responsabilité

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations. Cependant, il ne saurait être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes résultant de l'utilisation des prestations, notamment en cas de non-atteinte des objectifs fixés par le Client.

Les séances de Reiki et de Coaching en Psychologie Positive ne se substituent en aucun cas à un traitement médical ou psychologique. Le Prestataire n'est pas un professionnel de santé et ne pose aucun diagnostic. Il invite le Client à consulter un professionnel de santé en cas de besoin.



Article 10 - Propriété Intellectuelle

Les supports de formation, les documents et les contenus diffusés lors des prestations sont la propriété exclusive du Prestataire. Toute reproduction, représentation, diffusion ou utilisation, même partielle, est interdite sans son autorisation écrite préalable.

Article 11 - Confidentialité

Le Prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations communiquées par le Client dans le cadre des prestations.

Article 12 - Données Personnelles

Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ces droits peuvent être exercés en contactant le Prestataire.

5

Article 13 - Droit Applicable et Langue

Les présentes CGV sont soumises au droit français. La langue applicable est la langue française.

Article 14 : Modification des CGV

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur au moment de la commande.

Article 15 : Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux de la domiciliation administrative du praticien, à savoir du Registre de la Chambre du Commerce de Salon de Provence.

Article 16 - Spécificités du Reiki et de la Psychologie Positive :

Il est important de rappeler clairement que ces pratiques sont des approches complémentaires et non des traitements médicaux.

Article 17 : Acceptation des Termes

Le présent contrat est établi en double exemplaire, dont un est remis à chaque partie.

En signant ce contrat, le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepter les termes et conditions énoncés ci-dessus.

Fait à ISTRES, le _____ /2025

Signatures du Praticien et du client :
Précédé de la mention « Lu et Approuvé »

FREDERIC GIDRON
Coach Praticien

LE CLIENT
(Prénom et Nom)

Pour valoir ce que de droit.



Siège Administratif : 16 Rue Manon des Sources – l'orée du parc – 13800 ISTRES
N° SIREN : 938 248 952 00013 – Contrat Responsabilité Civile professionnelle ORUS N°RCPH278365971
Tél : 06.10.21.63.01 - Email : fgcoachingpsypositive13@gmail.com

Paraphes

KAIZEN EVOLUTION- FG

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Kaizen Évolution FG, ci-après dénommé « le Prestataire », et toute personne physique ou morale, ci-après dénommée « le Client », souhaitant bénéficier des prestations proposées par le Prestataire, notamment :

- Séances de Reiki
- Séances de Coaching en Psychologie Positive
- Conférences
- Ateliers
- Formations en développement personnel, professionnel et spirituel, prévention des risques psychosociaux, qualité de vie et conditions de travail, et santé mentale.

Article 1 : Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les modalités de vente des prestations proposées par le Prestataire au Client. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 2 : Prestations

Le Prestataire propose les prestations suivantes :

- **Séances individuelles de Reiki et de Coaching en Psychologie Positive** : Accompagnement personnalisé visant le bien-être et le développement personnel du Client.
- **Conférences, Ateliers et Formations** : Interventions collectives sur des thématiques variées, visant l'acquisition de connaissances et de compétences. Le contenu, les objectifs et le déroulement de chaque prestation sont détaillés sur le site internet du Prestataire ou sur support de communication spécifique.

Article 3 : Souscription de la prestation de services

La souscription peut être effectuée :

- **En ligne** : via le site internet du Prestataire (si applicable).
- **Par téléphone** : en contactant directement le Prestataire.
- **Par email** : en adressant une demande écrite au Prestataire.
- La commande est considérée comme ferme et définitive après réception du paiement (ou de l'acompte convenu) par le Prestataire et confirmation écrite de sa part.

Article 4 : Tarifs et Modalités de Paiement

Les tarifs des prestations sont indiqués en euros (€) et sont consultables sur le site internet du Prestataire ou communiqués sur devis. Les prix peuvent être sujets à révision. Les prix applicables sont ceux en vigueur au moment de la commande.

Les modalités de paiement sont les suivantes :

- **Paiement en ligne** : par carte bancaire via une plateforme sécurisée (si applicable).
- **Virement bancaire** : sur le compte bancaire du Prestataire dont les coordonnées seront communiquées.
- **Espèces** : (uniquement pour les séances en présentiel, sur accord préalable).
- Un acompte peut être demandé lors de la commande, le solde étant payable avant ou après la prestation, selon les modalités convenues entre les parties.

Article 5 : Annulation et Report

• Annulation par le Client :

Pour les séances individuelles : toute annulation doit être notifiée au moins [Nombre] heures à l'avance. À défaut, la séance sera due.

- **Pour les conférences, ateliers et formations** : les conditions d'annulation sont spécifiées sur le support de communication de l'événement ou sur devis. Des frais d'annulation peuvent s'appliquer.

- **Annulation par le Prestataire** : En cas de force majeure, le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de reporter une prestation. Dans ce cas, le Client sera remboursé des sommes déjà versées ou se verra proposer une date alternative.

Article 6 : Responsabilité

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations. Cependant, il ne saurait être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes résultant de l'utilisation des prestations, notamment en cas de non-atteinte des objectifs fixés par le Client.

Les séances de Reiki et de Coaching en Psychologie Positive ne se substituent en aucun cas à un traitement médical ou psychologique. Le Prestataire n'est pas un professionnel de santé et ne pose aucun diagnostic. Il invite le Client à consulter un professionnel de santé en cas de besoin.

Article 7 : Propriété Intellectuelle

Les supports de formation, les documents et les contenus diffusés lors des prestations sont la propriété exclusive du Prestataire. Toute reproduction, représentation, diffusion ou utilisation, même partielle, est interdite sans son autorisation écrite préalable.

Article 8 : Confidentialité

Le Prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations communiquées par le Client dans le cadre des prestations.

Article 9 : Données Personnelles

Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ces droits peuvent être exercés en contactant le Prestataire.

Article 10 : Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du domicile du Prestataire.

Article 11 : Droit Applicable et Langue

Les présentes CGV sont soumises au droit français. La langue applicable est la langue française.

Article 12 : Modification des CGV

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur au moment de la commande.

Article 13 : Spécificités du Reiki et de la Psychologie Positive :

Il est important de rappeler clairement que ces pratiques sont des approches complémentaires dites « holistiques » et non des traitements médicaux.

